



D.U.G.O.S. Diplôme Universitaire Gestionnaire des Organisations Sportives

Formation inscrite à la CNCP depuis 2014¹

[Code RNCP 19364](#)



Pour le développement des compétences managériales des acteurs du mouvement sportif

6 blocs de compétences déclinés en
8 modules

¹ Pour une durée de 3 ans par décision de la CNCP - Arrêté du 29 juillet 2014 publié au Journal Officiel du 09 août 2014
Par arrêté du 31 janvier 2018 publié au Journal Officiel du 08 février 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles : enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé "Gestionnaire des organisations sportives (DU)" avec effet au 09 août 2017, jusqu'au 08 février 2021

Bloc de compétence 1

ORGANISER LA STRUCTURE ET SES ACTIVITÉS

Module 1 : environnement, droit et réglementation

1^{ère} année de formation - Coef. 1 / 50h ou 57h selon formule – SPT7300E

Compétences visées :

- Optimiser l'organisation administrative de la structure (cadre réglementaire et fonctionnel)
- Optimiser les relations institutionnelles avec les autorités de tutelle (administration en charge des sports, collectivités territoriales, fédérations sportives) et avec les partenaires privés locaux

Objectif du cours : être capable :

- De maîtriser l'environnement juridique des activités sportives et de la structure,
- D'identifier et comprendre le rôle des acteurs publics et des acteurs privés,
- D'identifier les démarches à réaliser pour constituer une association, la faire vivre et la dissoudre,
- De comprendre les principes généraux de la responsabilité civile, pénale et administrative pour être capable de gérer les risques,

Module 2 : Informatique

1^{ère} année de formation - coef. 0.75 / 50h ou 57h ou 64h selon formule et tests pour mise à niveau – SPT7301E

Compétences visées :

- Utiliser les principaux outils bureautiques pour réaliser, valoriser et faciliter la gestion du club

Objectif du cours : être capable :

- De maîtriser l'outil informatique mis au service de tâches professionnelles qui accompagnent le développement d'un projet lié aux activités sportives sans passer par l'achat de logiciels spécialisés.
- De réaliser un fichier adhérent, un journal interne, un dossier de presse, un mailing correspondants/partenaires, rédiger un rapport d'étude, traiter et présenter les données, communiquer via le web pour promouvoir le club et ses activités.

Bloc de compétence 2 :

PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER L'OFFRE DE LA STRUCTURE

Module 7 : Marketing des organisations sportives

2^{ème} année de formation - Coef. 1 / 50h ou 57h selon formule – SPT7306E

Compétences visées :

- Analyser les produits actuels de l'organisation en utilisant l'outil du mix-marketing et proposer des évolutions de l'offre de l'organisation.
- Élaborer une stratégie de recherche de partenaires et de sponsors et la mettre en œuvre
- Définir les démarches et outils marketing (événements sportifs) à mobiliser pour promouvoir l'organisation sportive.
- Créer et diffuser les supports de communication nécessaires à la promotion de votre organisation

Objectif du cours : être capable :

- De se familiariser avec la démarches marketing et ses outils (mix marketing, communication, etc...)
- D'adapter les principes généraux du marketing à un club sportif.
- De réaliser une analyse stratégique de recherche de partenariat
- De créer une plaquette de partenariat

Module 5 : Organisation d'un événement sportif

2^{ème} année de formation - Coef. 1 / 50h ou 57h selon formule – SPT7304E

Compétences visées :

- Gérer un projet en développement (analyse de la commande, rédaction d'un cahier des charges, organigramme, planification du travail, ...) en l'appliquant à l'organisation d'un événement sportif.

Objectif du cours : être capable :

- De conduire un événement, de le diriger, de planifier son organisation, de suivre son avancement et d'en faire un bilan.

Bloc de compétence 3 :

GÉRER LES FINANCES DE LA STRUCTURE

Module 6 : Gestion financière et prévisionnelle d'une organisation sportive

2^{ème} année de formation - coef. 0.75 / 50h ou 57h selon formule – SPT7305E

Compétences visées :

- Construire des outils de prévision et de contrôle budgétaire
- Mettre en place et réaliser un suivi des comptes et construire les documents de synthèse (bilan et compte de résultat).
- Analyser les documents de synthèse afin de proposer des axes d'amélioration.

Objectif du cours : être capable :

- De définir d'un mode de gestion comptable, de construire des documents de synthèse
- D'analyser des données financières et de mettre en place d'une gestion prévisionnelle

Bloc de compétence 4 :

GÉRER LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DE LA STRUCTURE

Module 4 : Management des ressources humaines

1^{ère} année de formation - Coef. 1 / 50h ou 57h selon formule – SPT7303E

Compétences visées :

- Mobiliser les outils adaptés pour analyser la situation des ressources humaines d'un club sportif et pour développer ses ressources.
- Mettre en œuvre les principales composantes du management des ressources humaines dans un club sportif.
- Mettre en place des procédures de formation des bénévoles et des salariés du club sportif

Objectif du cours : être capable :

- D'analyser avec des outils adaptés la situation des ressources humaines
- De connaître les principales composantes du management des ressources humaines
- De comprendre la relation entre la qualité du management des ressources humaines et le niveau de performance
- D'élaborer (ou participer à l'élaboration) et conduire (ou participer à la conduite) d'un projet de management des ressources humaines

Bloc de compétence 5 :

DÉFINIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE LA STRUCTURE

Module 3 : Stratégie et planification d'un club sportif

1^{ère} année de formation - Coef. 1 / 50h ou 57h selon formule – SPT7302E

Compétences visées :

- Réaliser un diagnostic interne et externe de son club sportif
- Proposer un plan stratégique et un plan d'actions prioritaires pour son club sportif.

Objectif du cours : être capable :

- De concevoir et de mettre en œuvre une démarche stratégique au sein d'un club sportif.

Bloc de compétence 6 (transversal) :

CONCEVOIR, ANALYSER ET AGIR EN RESPONSABILITE AU SEIN D'UNE ORGANISATION SPORTIVE

Module 8 : Mise en situation professionnelle

Transversal – Evaluation 2^{ème} année de formation - 2 - Coef. 3,5 / 56h ou 72h selon formule + 800h de mise en situation – SPT7307E

La formation s'appuie sur un engagement au sein d'une organisation sportive, qui sert de cas d'étude tout au long de la formation mais aussi de lieu de mise en situation professionnelle. Cet investissement est évalué à environ 800 heures sur deux ans (soit environ 10 heures hebdomadaire en moyenne). Ce volume horaire correspond à la valorisation de l'investissement professionnel ou bénévole au sein de l'organisation sportive durant la formation.

L'investissement dans la structure fait l'objet d'un **projet écrit sous la forme d'un mémoire**, négocié avec les dirigeants de l'organisation choisie. Le stagiaire est confronté aux situations normales de l'exercice professionnel d'un manager. Il doit adapter ses compétences et ses savoirs aux situations concrètes rencontrées.

Tout au long de la formation, un accompagnement individualisé des apprenants est mis en œuvre il participe au positionnement de l'apprenant au sein de l'organisation sportive, à la construction de son projet professionnel en lien avec les contenus de la formation et sert le développement de l'organisation.

Compétences visées :

- Identifier et délimiter une problématique utile aux parties (organisation sportive et apprenant)
- Réaliser un diagnostic de la situation et analyser les données pertinentes
- Apporter des recommandations (aide à la décision) en cohérence avec les objectifs et moyens de l'organisation sportive

Objectif du cours : être capable :

- De concevoir un projet qui sert un des axes du développement de la structure et qui est pertinent avec l'employabilité de l'apprenant.

Conditions générales de validation du DUGOS

Certification des compétences – RNCP 19364

Les compétences sont certifiées par capitalisation, si tous les blocs sont validés à plus de 8/20 et que la moyenne générale des 5 blocs + transversal est obtenue. La validation du module 8 transversal « mise en situation professionnelle » nécessite l'obtention d'une note au moins égale à 10/20.

Validation des blocs

Les blocs sont validés à la moyenne des notes finales, sauf s'il y a une note inférieure à 8/20 (note seuil).

Le bloc 6 transversal « concevoir, analyser et agir en responsabilité au sein d'une organisation » est acquis si la note finale est supérieure à 10/20.

Validation du diplôme

Le diplôme est validé à la moyenne des notes finales obtenue pour chaque enseignement dès lors que la note finale est supérieur ou égale à 10/20.

Compensation

La compensation est possible entre les modules sauf si une note finale est inférieure à 8/20.

Sessions

A l'issue des épreuves de la première session, les enseignements non validés (note finale inférieure à 10/20) peuvent donner lieu à un nouveau rendu en session 2. La meilleure note des deux sera conservée.

Chaque étudiant ne peut avoir que deux sessions par enseignement.

Capitalisation

Les enseignements acquis (note finale supérieure ou égale à 10/20) sont capitalisables à vie.

Progression

Il n'y a pas de condition de progression de l'année une à l'année deux.

Les épreuves

Blocs de compétence	Modules/UE	Responsables de l'enseignement	Épreuves	Session 1	Session 2 Rattrapages
1. Organiser la structure et ses activités	Cadre juridique et réglementaire	Franck BOUVEAU	DOS	Année 1	Année 1 mi-juillet ou Année 2 mi-juin
1. Organiser la structure et ses activités	Informatique	Pierre-Brice LEVY	DOS	Année 1	Année 1 mi-juillet ou Année 2 mi-juin
5. Définir et mettre en oeuvre une stratégie de développement de la structure	Stratégie et planification d'un club sportif	Samuel DEMOLY	DOS	Année 1	Année 1 mi-juillet ou Année 2 mi-juin
4. Gérer le développement des ressources humaines de la structure	Management des ressources humaines	Charles GUEYE	DOS	Année 1	Année 1 mi-juillet ou Année 2 mi-juin
2. Promouvoir et développer l'offre de la structure	Organisation d'un événement sportif	Corinne BARBASSO- BRUAS	DOS	Année 1	Année 2 mi-juin
3. Gérer les finances de la structure	Gestion financière d'une organisation sportive	Stéphane BERRUYER	DOS	Année 2	Année 2 mi-juin
2. Promouvoir et développer l'offre de la structure	Marketing des organisations sportives	Guillaume BODET/Manal RATNANE	DOS	Année 2	Année 2 mi-juin
6. Concevoir, analyser et agir en responsabilité au sein d'une organisation sportive	Mise en situation professionnelle	<i>Responsable de formation</i>	DOS(1/3) +ORAL (2/3)	Année 2	Année 2 mi-juin

Modélisation de certification (Apogée)

DUGOS										Session 1			Session 2		
Certification RNCP 19364	Nature			Code Apogée	Libellé court	Libellé long	Coefficients	Nature		Durée		Nature		Durée	
	Blocs	Année 1	Année 2												
1	Module 1	OBL	UE	SPT7300E	Environn, droit et règlem	Environnement, droit et réglementation	1	100%	DOS		100%	DOS			
1	Module 2	OBL	UE	SPT7301E	Informatique	Informatique	0,75	100%	DOS		100%	DOS			
5	Module 3	OBL	UE	SPT7302E	Strat et planif d'un club	Stratégie et planification d'un club sportif	1	100%	DOS		100%	DOS			
4	Module 4	OBL	UE	SPT7303E	Management des RH	Management des ressources humaines	1	100%	DOS		100%	DOS			
	Année 2														
2	Module 5	OBL	UE	SPT7304E	Orga événem sportif	Organisation d'un événementiel sportif	1	100%	DOS		100%	DOS			
3	Module 6	OBL	UE	SPT7305E	Gest financ orga sport	Gestion financière d'une organisation sportive	0,75	100%	DOS		100%	DOS			
2	Module 7	OBL	UE	SPT7306E	Marketing org sportives	Marketing des organisations sportives	1	100%	DOS		100%	DOS			
6	Module 8	OBL	UE	SPT7307E	Mise en situation pro	Mise en situation professionnelle	3,5								
		OBL	ENS	SPT7308E	Mémoire prof	Mémoire professionnel	33%	100%	DOS		100%	DOS			
		OBL	ENS	SPT7309E	Soutenance	Soutenance	67%	100%	ORA	45'	100%	ORA	45'		